



**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE LES MARGUERITE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
de l'école Les Marguerite tenue à la bibliothèque le 26 septembre 2023 à 19h00**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Marie-Ève Desrosiers	Présidente
Olivier Duhamel	Parent
Catherine Simard	Parent
Valérie Leclerc	Enseignante
Ginette Borduas	Enseignante
Nancy Marcotte	Enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Annie Gagnon directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Josée Guyon membre personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Annie Gagnon, directrice, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance, il est 18h58.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres qui participent à la rencontre sont tous d'anciens membres.

C.É.23-24-01

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Ginette Borduas.

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É.23-24-02

4. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, informe qu'il y a lieu d'élire un membre parent du conseil d'établissement comme président.

Il est proposé par madame Ginette Borduas et secondé par madame Nancy Marcotte.

QUE madame Marie-Ève Desrosiers soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école les Marguerite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É. 23-24-03

5. ÉLECTION D'UN SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il est proposé par madame Nancy Marcotte et secondé par madame Catherine Simard.

QUE monsieur Olivier Duhamel soit élu substitut à la présidente du conseil d'établissement de l'école les Marguerite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6. QUESTION DU PUBLIC

Aucun Public

7. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit madame Kathleen Bégin.

C.É. 23-24-04

8. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 16 juin 2022

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école fait le suivi du procès-verbal du Conseil d'établissement du 15 juin 2023.

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Marie-Ève Desrosiers.

QUE le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. LISTE DES MEMBRES (mise à jour des coordonnées)

La liste des membres sera mise à jour.

10. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES

Tous les membres présents ont suivi les formations.

C.É. 23-24-05

11. ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Desrosiers, présidente, présente le document des règles de régie interne pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Ginette Borduas.

QUE les règles de régie interne pour l'année 2023-2024 soient adoptées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

C.É. 23-24-06

12. ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DES SÉANCES

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, demande aux membres de fixer les dates des séances du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par madame Ginette Borduas et secondé par monsieur Olivier Duhamel.

QUE les dates retenues pour les séances du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024 soient : le lundi 6 novembre 2023, le mardi 12 décembre 2023, le mercredi 7 février 2024, le jeudi 25 avril 2024 et le jeudi 13 juin 2024.

Les rencontres se dérouleront en présentiel à la bibliothèque de l'école et débiteront à 19h.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

13. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT ET D'AUTORISATION DIVULGATION

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, fait part aux membres du Conseil d'établissement des dispositions relatives aux conflits d'intérêts et de la dénonciation d'intérêt qui doit lui être faite par écrit. Chaque membre complète l'information demandée et le tout est conservé à l'école.

Présentement, aucun membre n'est en conflit d'intérêts au Conseil d'établissement.

C.É.23-24-07

14. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Un budget de fonctionnement de 380 \$ est alloué au Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Pour l'instant, aucun besoin de la part des membres n'est demandé.

Il est proposé par Mme Nancy Marcotte et secondé par Mme Marie-Ève Desrosiers.

QUE le budget de fonctionnement du CÉ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É.23-24-08

15. POLITIQUE ALIMENTAIRE

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, informe les membres de la politique alimentaire du centre de services scolaire et demande à ces derniers de se positionner afin d'encadrer les collations spéciales offertes par le personnel lors des fêtes durant l'année scolaire et qui sont interdites dans la politique alimentaire.

Après discussion, il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Catherine Simard que la décision d'offrir ou non des collations spéciales respectant ou non la politique alimentaire lors des fêtes soit maintenue au nombre maximal de 10 fois durant l'année scolaire comme l'année dernière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É.23-24-09

16. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, présente les activités pour l'année 2023-2024.

Mme Gagnon demande l'autorisation aux membres du conseil pour que les élèves puissent sortir hors du terrain de l'école à l'occasion pour des activités extérieures. Elle demande aussi l'approbation d'un dépassement de 1\$ pour la facturation aux parents des élèves de 5^e et 6^e année.

Il est proposé par Mme Valérie Leclerc et secondé par M Olivier Duhamel.

QUE les demandes soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.

17. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE

Mme Gagnon, directrice, présente aux membres les différentes activités prévues lors des journées pédagogiques au service de garde.

18. PROJET EMBELLISSEMENT DE LA COUR (SUIVI)

Madame Annie Gagnon, directrice de l'école, nous informe que tous les projets seront déposés à nouveau à la Ville. De nouvelles campagnes de financement seront mises en place pour continuer d'amasser des fonds. Des choix seront présentés aux membres pour des campagnes de financement.

19. PAROLE AU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Mme Josée Guyon, éducatrice au service de garde, absente.

20. PAROLE AU RESPONSABLE DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Marie-Ève Desrosiers et M. Olivier Duhamel se partageront les comités de parents.

21. PAROLE AUX MEMBRES

Mme Ginette Borduas nous informe tout se passe bien depuis le début de l'année.

22. PAROLE À LA DIRECTION

La direction nous informe que des affiches pour le bien-être du personnel ont été installées dans l'école.

23. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

24. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du C.É. sera le lundi 6 novembre 2023.

C.É. 23-24-10

25. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 h 00

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par madame Catherine Simard.

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Marie-Ève Desrosiers, présidente

Annie Gagnon, directrice